

L'an deux mille vingt, le lundi 23 novembre, à 20h, les membres du Conseil Municipal se sont réunis dans la salle de conférence de l'ex-communauté de communes - 29 Place de l'Hôtel de Ville à Condé en Normandie, sous la présidence de Monsieur Pascal DALIGAULT, 1^{er} Maire-Adjoint. La convocation individuelle, l'ordre du jour et la note de synthèse ont été adressés aux conseillers municipaux le mardi 17 novembre 2020. Les pièces relatives au contrat de délégation de l'assainissement ont été adressées aux conseillers municipaux le vendredi 6 novembre 2020.

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la mairie le mardi 17 novembre 2020.

Sont présents les conseillers municipaux suivants : Xavier ANCKAERT, Benoît BALAIS, Patrick BILLARD, Laëtitia BOISSÉE, Nathalie BOUILLARD, Catherine CAILLY, Pascal DALIGAULT, Florence DUQUESNE, Jean ELISABETH, Sylvain GASCOUIN, Jean-Daniel GOUDIER, Brigitte LAIR, Isabelle LEPESTEUR, Alain LEQUERTIER, Patrice MÈCHE, Angélique MOUROCQ et Hervé PONDEMER

Ont donné pouvoir :

- | | |
|--|--|
| - Godwill BABALAO à Hervé PONDEMER | - Patrick FENOUIL à Xavier ANCKAERT |
| - Pascal BILLARD à Nathalie BOUILLARD | - Nadine LECHATELLIER à Jean ELISABETH |
| - Valérie CATHERINE à Jean-Daniel GOUDIER | - Najat LEMERAY à Alain LEQUERTIER |
| - Nathalie COLLIBEAUX à Nathalie BOUILLARD | - Anne ROELANDT à Angélique MOUROCQ |
| - Sylvain DELANGE à Laëtitia BOISSÉE | - Sandrine SIMÉON à Laëtitia BOISSÉE |
| - Valérie DESQUESNE à Pascal DALIGAULT | |

Absent excusé : Flavien DELÈTRE

Accusé de réception en préfecture
014-200056877-20201123-20_02791-DE
Date de télétransmission : 30/11/2020
Date de réception préfecture : 30/11/2020

Nombre de conseillers :		N° 2 / 7-1-2
- en exercice : 29	Date de la convocation et d'affichage : 17 novembre 2020	
- présents : 17	Date de réception en préfecture = date d'affichage de la délibération	
- votants : 28		
Secrétaire de séance	Le compte-rendu du conseil municipal du 26 octobre 2020 a été adopté	
M. ANCKAERT	→ à l'unanimité	

Budget principal – Décision modificative n°2

Au vu des différentes décisions prises par le conseil municipal, il est nécessaire de prévoir certains crédits comme indiqué ci-dessous :

Section d'investissement				
Fonction	Article	Opération	Intitulé	Montant
Dépenses				
01	10226		taxe d'aménagement	29 400,00 €
72	165		dépôts et cautionnements reçus	210,00 €
822	2315		installations, matériel et outillage techniques	4 000,00 €
831	2318	406	autres immobilisations corporelles en-cours-travaux barrage	5 100,00 €
020	2313	151	travaux - mairie	55 000,00 €
810	2111		terrains nus - terrain rue du Haut Mesnil	1 000,00 €
213	2313	411	travaux - école Sévigné	21 000,00 €
213	2184	411	mobilier - bibliothèque école	2 500,00 €
322	2188	373	autres immobilisations corporelles - WIVI espace musée	3 600,00 €
020	2181	151	installations générales...(refonte infrastructure réseaux et télécoms)	-121 810,00 €
<i>chapitre 041 opérations patrimoniales</i>				
322	2161		objets et oeuvres d'art	5 000,00 €
Total				5 000,00 €

Recettes				
<i>chapitre 041 opérations patrimoniales</i>				
322	10251		dons et legs en capital	5 000,00 €
				Total 5 000,00 €
Section de fonctionnement				
Dépenses				
321	6065		livres (médiathèque)	60 000,00 €
				Total 60 000,00 €
Recettes				
321	7472		participation Région	60 000,00 €
				Total 60 000,00 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'**UNANIMITÉ**.

- **AUTORISE** la modification des écritures budgétaire ci-dessus.
- **AUTORISE** Madame le Maire ou son représentant à signer tous documents nécessaires.

Pour extrait conforme,
à Condé-en-Normandie, le 23 novembre 2020

Le Maire,
Valérie DESQUESNE

